

## Communauté de Communes du Trièves

Avignonet - Château Bernard - Châtel en Trièves - Chichilienne - Clelles - Cornillon en Trièves - Gresse en Vercors -  
Lalley - Lavars - Le Percy - Mens - Monestier de Clermont - Monestier du Percy - Prébois- Roissard - Saint Andéol -  
Saint Baudille et Pipet - Saint Guillaume - Saint Jean d'Hérans - Saint Martin de Clelles - Saint Martin de la Cluze -  
Saint Maurice en Trièves - Saint Michel les Portes - Saint Paul les Monestier - Sinard - Treffort - Tréminis

300 chemin Ferrier - 38650 MONESTIER DE CLERMONT

Tél. : 04.76.34.11.22 - Fax : 04.76.34.13.37 - Courriel : accueil@cdetriereves.fr

2023/140 *if*

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, le 11 septembre, à 18 heures 30, le Conseil de Communauté dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à St Martin de Clelles, sous la présidence de Jérôme Fauconnier.

Membres en exercice : 41

Date de Convocation : 5 septembre 2023

**Présents** : Jérôme Fauconnier, Lydia Palazzi-Vallier, Eric Vallier, Alain Roche, Vincent Blanchard, Jean-Marc Bellot, Marie-Pierre Drain, Alexandre Eyraud Griffet, Sabine Campredon, Pierre Suzzarini, Gilles Barbe, Françoise Streit, Claude Didier, Jean-Louis Goutel, Caroline Fiorucci, Sébastien Besnard, Uta Ihle, Christophe Drure, Gilles Cléret, Alain Vidon, David Piccarretta, Eric Bernard, Hélène Rossi, Patrick Martinello, Joël Zoppé, Béatrice Vial, Christian Roux, Anne-Marie Fitoussi.

**Suppléants avec voix délibérative** : Marc Giraud

**Suppléants sans voix délibérative** : Jean-Luc Granier

**Pouvoirs** : Fanny Lacroix à Jérôme Fauconnier, Aymeric Faivre à Sébastien Besnard, Eric Furmanczak à Caroline Fiorucci, Danielle Montagnon à Françoise Streit, Robert Cuchet à Sabine Campredon, Fabienne Croze à Christian Roux, Yannick Faure à Alain Roche, Freddy Riotton à Hélène Rossi.

Votants : 37 Pour : 37

### **OBJET : SIGNATURE D'UNE CONVENTION D'ORGANISATION DU POINT D'INFORMATION TOURISTIQUE DE CHICHILIANNE**

La Communauté de communes du Trièves a souhaité interroger l'organisation de l'accueil touristique sur le territoire et ses perspectives d'améliorations. Suite à ce travail, l'Office de Tourisme Intercommunal organisera un accueil touristique central dans la future maison de Pays à Clelles qui sera tête de réseau de différents points d'accueil privés et publics sur le territoire.

La commune de Chichilienne souhaite que le Point d'Information Touristique communal de Chichilienne soit intégré au Réseau Trièves Tourisme en 2023.

Ainsi, une convention d'organisation du Point d'Information Touristique sera signée entre la Communauté de communes du Trièves et la commune de Chichilienne.

### **Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **AUTORISE** le Président à signer la convention d'organisation du point d'information touristique de Chichilienne et tout document en rapport.

Fait à Saint Martin de Clelles, le 11 septembre 2023

Le Président

Jérôme FAUCCONNIER

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le 15/9/23 et de sa publication le 15/9/23